



COMMISSION SCOLAIRE SIR-WILFRID-LAURIER
SIR WILFRID LAURIER SCHOOL BOARD

La rentrée scolaire 2018-2019 – MESSAGE N° 2 | Le 15 août 2018

Information sur le transport scolaire

À compter du **20 août 2018**, 10 heures, vous pourrez obtenir en tout temps des détails sur le transport de votre enfant en cliquant sur l'icône *Transport Scolaire & La rentrée* sur la page d'accueil du site Web de la commission scolaire (www.swlauriersb.qc.ca). **Veillez vérifier l'information de transport à nouveau une ou deux journées avant le début des classes, puisque les heures pourraient avoir changées.**



Pour accéder aux informations, vous devrez fournir les renseignements suivants :

- 1) **Le numéro de dossier de l'élève** : le numéro à 7 chiffres qui apparaît sur le bulletin scolaire
- 2) **Votre code postal**
- 3) **Votre adresse courriel ou celle du tuteur**

Il est très important que le dossier de votre enfant soit à jour (adresse du domicile, garde-partagée, adresse de la gardienne). **Si vous avez déménagé au courant de l'été, veuillez transmettre la nouvelle adresse à la secrétaire de l'école.**

Demandes de transport

Pendant la rentrée scolaire (du 20 août au 28 septembre), les demandes de transport seront traitées selon l'ordre de priorité suivant :

- 1) Les élèves qui n'ont pas été assignés à un arrêt d'autobus
- 2) Les élèves qui ont changé d'adresse
- 3) Les élèves qui doivent changer d'arrêt d'autobus
- 4) Les élèves qui nécessitent des accommodements

Notre objectif est de fournir un transport sécuritaire et ponctuel aux élèves. Quelques jours seront nécessaires afin de traiter toutes les demandes.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration pendant cette période fort occupée.

Service de garde et services de transport

Veillez noter que nous pouvons également assurer le transport des élèves qui fréquentent la garderie sporadiquement, à condition que l'horaire soit **RÉGULIER** (par exemple, la garderie le matin et le service de transport l'après-midi).

Les élèves qui vont à la garderie **à temps plein** (tous les matins et tous les après-midi) seront inscrits en tant qu'utilisateurs du service de garde. Pour cette raison, la commission scolaire n'assure pas leur transport.

Si vous avez l'intention de recourir aux services de garde pendant l'année scolaire 2018-2019, vous devez vous assurer que l'école de votre enfant en est informée, car ceci a des conséquences sur le transport scolaire. Veuillez communiquer avec l'école de votre enfant pour vérifier l'information au dossier.

Toute autre information pertinente sur le transport sera affichée sur notre site Web tout au long de l'année scolaire.

Si vous avez des questions, veuillez contacter le Transport au 450 621-5600.

L'équipe des Ressources Matérielles et du Transport Scolaire